



1^{ER} JUIN

- Je viens de mettre un point final à quatre années de gabegie !

Les études du CAD

Le PSC et les élections législatives du 1^{er} juin 1958

Partie 2

Le Parti Social-Chrétien remporte le scrutin
– Analyse des principaux apports de la commission
de propagande du PSC à la victoire électorale

Couverture : Archives du CPCP, Collection des périodiques du PC/PSC-CVP/cdH, dossier B_I_a_010, *Temps Nouveaux* du 31 mai 1958. Caricature illustrant un électeur heureux d'avoir voté pour le PSC et de mettre fin au gouvernement Van Acker IV associant les libéraux et les socialistes.



: lien consultable dans l'Internet

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
I. BRÈVE RECONTEXTUALISATION	6
II. LES PRINCIPAUX APPORTS DE LA COMMISSION DE PROPAGANDE DU PSC À LA VICTOIRE ÉLECTORALE DU 1 ^{ER} JUIN 1958	9
A. L'élaboration d'une plate-forme électorale concrète et populaire	9
B. L'instauration d'une identité visuelle et de slogans récurrents propres à la campagne du PSC	21
C. La mise en œuvre d'une propagande électorale variée et moderne	35
CONCLUSION	49
BIBLIOGRAPHIE	51

INTRODUCTION

Les élections législatives belges du 1^{er} juin 1958 se marquent par une nette victoire du Parti Social-Chrétien. En effet, à cette occasion, le PSC remporte 46,5% des voix, ce qui constitue une augmentation de 5,4% par rapport aux précédentes élections législatives du 11 avril 1954. Suite au scrutin, le PSC manque de peu la majorité absolue dans les deux assemblées du pays (104 sièges sur 212 à la Chambre des représentants et 53 sièges sur 106 au Sénat). Au sein de la structure du Parti, un organisme mis sur pied dès le début de l'année 1957 a joué un rôle central dans cette victoire électorale : la commission de propagande du PSC.

La première partie de cette étude, publiée en 2020, s'est proposée de mettre en lumière la manière dont le PSC a anticipé ce rendez-vous électoral en donnant un aperçu des principales actions de la commission de propagande du Parti durant l'année 1957. La seconde partie de cette étude, sur base d'archives conservées par le centre d'archives et de documentation du CPCP, vise à présenter les principaux apports de la commission de propagande du PSC à la victoire électorale du 1^{er} juin 1958. Auparavant, une brève recontextualisation de la situation politique de l'époque sera réalisée.

Dans le cadre de ce travail, différentes sources ont été mobilisées. Parmi celles-ci, on peut notamment citer les notes de travail et les procès-verbaux des réunions de la commission de propagande, les archives électorales du PSC produites à l'occasion des élections législatives du 1^{er} juin 1958, les procès-verbaux du Comité national du PSC ou encore le périodique officiel du PSC *Temps Nouveaux*.

I. BRÈVE RECONTEXTUALISATION

Entre 1950 et 1954, trois gouvernements homogènes PSC se succèdent à une époque où le Parti Social-Chrétien dispose d'une majorité absolue dans les deux Chambres suite aux élections législatives du 4 juin 1950 : le gouvernement Duvieusart (1950), le gouvernement Pholien (1950-1952) et le gouvernement Van Houtte (1952-1954). La défaite électorale du PSC à l'occasion des élections législatives du 11 avril 1954 marque un coup d'arrêt brutal pour le Parti dans la gestion du pays. En effet, le PSC, qui voit son score électoral chuter de 6,6% par rapport aux précédentes élections législatives du 4 juin 1950¹, est relégué dans l'opposition suite à une alliance inédite des socialistes et des libéraux qui mettent en place le gouvernement Van Acker IV. Dans l'esprit du Parti Socialiste Belge (PSB) et du Parti Libéral (PL), il s'agit là d'une véritable revanche qui soude les nouveaux partenaires gouvernementaux après quatre années de majorité absolue pour le Parti Social-Chrétien. Entre avril 1954 et juin 1958, le gouvernement Van Acker IV, d'une stabilité peu commune à l'époque², dirige la Belgique. L'action gouvernementale se marque par différentes réalisations : lutte contre le chômage, hausse des pensions des ouvriers, réduction du temps de service militaire, entrée de la Belgique dans le Marché commun suite à la mise sur pied de la Communauté économique européenne, organisation de l'exposition universelle 1958... Parallèlement, le gouvernement Van Acker IV doit faire face à différentes difficultés : hausse de l'index et des impôts, catastrophe du Bois du Cazier, grèves des métallurgistes liégeois en 1957...³ Cependant, le sujet le plus brûlant de la législature est sans conteste la guerre scolaire qui secoue le pays. En effet, le nouveau ministre de l'Instruction publique,

¹ Le score électoral du PSC passe de 47,7% en 1950 à 41,1% en 1954. À l'occasion des élections législatives du 11 avril 1954, le PSC perd 13 sièges de député et cinq sièges de sénateur.

² Il s'agit du seul gouvernement qui, entre 1945 et 1961, alla jusqu'au bout de la législature sans chuter, connaître une modification de partenaire gouvernemental ou subir un remaniement à sa tête.

³ DUJARDIN, V. et DUMOULIN, M., *L'union fait-elle toujours la force ?*, Nivelles, 2008.

le socialiste Léo Collard, décide de réaliser une politique constante de favoritisme du réseau officiel à la grande crainte du Parti Social-Chrétien qui redoute, à juste titre, que l'enseignement libre subisse un désinvestissement. En réalité, le gouvernement Van Acker IV souhaite détricoter la législation de Pierre Harmel, ancien ministre social-chrétien de l'Instruction publique. Pour ce faire, deux axes sont privilégiés : réduire les subventions à l'enseignement libre et favoriser la construction de nouvelles écoles officielles. La loi Collard⁴ déposée en février 1955 déclenche une riposte immédiate du PSC et de l'Église. Après une campagne de pétitionnement qui recueille plus de deux millions de signatures, de grandes manifestations en faveur de l'enseignement libre ont lieu les 27 février et 26 mars 1955. Suite à l'adoption de la loi Collard le 13 juin 1955, une manifestation de masse, rassemblant 250 000 manifestants, est organisée par le Comité national pour la Défense de la Liberté et de la Démocratie (CDLD), fondé à l'appel du PSC. Le 18 mai 1958, à deux semaines des élections législatives, une manifestation pour la défense de l'enseignement libre rassemblera encore près de 200 000 manifestants dans les rues de Bruxelles⁵. Dans ce contexte, en interne, le PSC ronge son frein et souhaite ardemment revenir aux commandes du pays. Ainsi, dans un courrier intitulé « Fortifier notre organisation » et adressé aux sections locales du Parti en janvier 1956, le Comité national du PSC s'exprime en ces termes : « Nous sommes à mi-chemin de cette législature dominée par l'incohérence, le sectarisme et le bas esprit partisan. Dans deux ans tout au plus, le pays retournera aux urnes. C'est alors que tous les citoyens épris de justice et de liberté chasseront les incapables qui ont la prétention de diriger le pays. Cette heure devra être celle du Parti Social-Chrétien. Il faut être prêt ! [...] Notre structure, notre organisation doivent être au point : membres, cadres, techniques de pénétration et d'influence, moyens de propagande : tout doit

⁴ La loi Collard visait à couper les subsides octroyés au réseau de l'enseignement libre de 500 millions de francs belges afin d'augmenter les subsides attribués à l'enseignement officiel. Cette loi prévoyait également que les salaires des professeurs du réseau libre soient pris en charge par l'État, ainsi que la possibilité pour l'État de créer des écoles techniques afin d'assurer une liberté de choix du réseau scolaire des parents.

⁵ TYSSENS, J., *Guerre et paix scolaires 1950-1958*, Bruxelles, 1997.

être en place pour entamer la grande bataille et la gagner »⁶. C'est dans cette optique que les instances dirigeantes du PSC décident de mettre sur pied une commission de propagande dans l'objectif de s'assurer la victoire lors des élections législatives du 1^{er} juin 1958. Celle-ci, tout au long de l'année 1957, va s'atteler à anticiper le scrutin électoral par le biais d'actions telles que la prise de contact avec des milieux proches du PSC, la formation de propagandistes, la mise à contribution des arrondissements PSC ou encore l'organisation de campagnes d'informations.⁷ Au début de l'année 1958, le Parti Social-Chrétien est donc en ordre de bataille et peut se concentrer sur la mise en place de sa campagne électorale que le Parti espère victorieuse.

⁶ Archives du CPCP, Collection des périodiques du PC/PSC-CVP/cdH, Dossier B_I_c_001, Directives du PSC aux sections locales, janvier 1956.

⁷ Ces différentes prises d'initiatives anticipées ont fait l'objet de la première partie de cette étude.

II. LES PRINCIPAUX APPORTS DE LA COMMISSION DE PROPAGANDE DU PSC À LA VICTOIRE ÉLECTORALE DU 1^{ER} JUIN 1958

A. L'élaboration d'une plate-forme électorale concrète et populaire

Le programme électorale du PSC pour les élections législatives du 1^{er} juin 1958 est le fruit d'une longue réflexion dont les prémices remontent au lendemain des élections législatives du 11 avril 1954 qui voit le Parti Social-Chrétien renvoyé dans l'opposition après avoir dirigé seul le pays pendant près de quatre ans. Cette défaite qui ébranle profondément le PSC pousse le Parti à rapidement s'atteler au développement d'une épure de programme électorale qui réactualise le programme historique du PSC de Noël 1945. À l'occasion des congrès PSC de Bruxelles en 1955 et de Namur en 1956, certains pans de ce programme sont présentés et discutés.⁸

Dès la création de la commission de propagande du PSC au début de l'année 1957, certains constats sont tirés afin d'éviter de reproduire les erreurs du passé qui ont conduit à la défaite électorale du 11 avril 1954. Ainsi, dans une note datée du 21 mars 1957, Robert Houben, directeur du centre d'études du PSC et membre de la commission de propagande, souligne : « Notre programme est énorme et l'ensemble des études qui le constitue forme une impressionnante pile de dossiers [...] Il est important que notre programme ne soit pas doctrinaire en intégrant uniquement des

⁸ Durant le congrès de Bruxelles qui se déroule du 9 au 11 décembre 1955, l'ancien président du PSC, Auguste de Schryver, présente un rapport sur la signification du programme fondateur du PSC de Noël 1945. Dans la foulée, Léon Servais et Gaston Eyskens soumettent deux rapports sur les perspectives nouvelles de développement du PSC et sur les positions du Parti. À l'occasion du congrès de Namur qui se déroule du 7 au 9 décembre 1956, Pierre Wigny, futur président de la commission de propagande du PSC, présente un rapport sur le programme du PSC. (Voir Archives du CSCP, fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier A_1_a_011, Onzième congrès du PSC-CVP « Nouvelles perspectives de développement du Parti » et dossier A_1_a_012, Douzième congrès du PSC-CVP « Un pays libre dans un monde libre »).

principes qui sont la partie stable du PSC mais que nous mettons en avant des idées maîtresses »⁹. En effet, dès l'entame de ses travaux, la commission de propagande du PSC attire l'attention sur le fait que le programme électoral du PSC en 1954 était beaucoup trop technique et que trop peu de propositions chocs en avait été dégagées. Parmi les principales erreurs que la commission pointe du doigt, une des plus fondamentale selon elle est le refus du PSC, en 1954, de réaliser une véritable plate-forme électorale consistant en un catalogue express qui condense en un court texte les traits saillants d'un programme électoral. Ainsi, le 13 mars 1954, au sein du périodique officiel du PSC *Temps Nouveaux*, le président de l'aile wallonne du PSC, Paul Herbiet, s'exprime en ces termes : « Dans l'enthousiasme et la joie, le PSC a ouvert officiellement samedi dernier, à Bruxelles, la campagne électorale en lançant son programme 1954. Programme disons-nous et non plate-forme électorale. En effet, à la différence de nos adversaires, nous présentons au pays un programme national de gouvernement et non un condensé de promesses électorales renouvelées à chaque consultation et jamais réalisées »¹⁰. Pour la commission de propagande, le constat est clair : en vue des élections législatives du 1^{er} juin 1958, une plate-forme électorale doit être proposée parallèlement à la mise sur pied d'un programme. Si ce dernier peut être développé, technique et idéologique, la plate-forme électorale doit, pour sa part, être simple, courte, réalisable dans l'immédiat et ne pas comporter de fioritures philosophiques et doctrinales afin d'infuser le plus largement possible dans la population. Le président du PSC, Théo Lefèvre, est d'ailleurs très clair sur ce point : « Nous devons mettre sur pied une plate-forme électorale concrète et populaire [...] Le jour des élections, chaque électeur doit connaître notre programme ; s'il donne sa voix au PSC il doit savoir les raisons de son choix »¹¹. Ainsi, pour les ins-

⁹ Archives du CPCP, fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Note de travail : « Le programme du Parti, tel que l'ont défini les deux derniers congrès ».

¹⁰ Archives du CPCP, Collection des périodiques du PC/PSC-CVP/cdH, Dossier B_I_a_010, *Temps Nouveaux* du 13 mars 1954.

¹¹ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Note de travail : « Projet de programme d'action ».

tances dirigeantes du PSC, si le programme électoral doit viser à l'établissement d'une société conforme à une doctrine déterminée, la plate-forme électorale, pour sa part, a avant tout comme but d'entraîner l'adhésion des électeurs.

Au sein du Parti, l'élaboration de la plate-forme électorale du PSC relève d'un triumvirat : le Comité national, la commission de propagande et le centre d'études et de documentation du PSC. Les liens entre ces trois instances sont extrêmement étroits étant donné que différentes personnalités sont membres de plusieurs d'entre-elles. Ainsi, par exemple, Robert Houben siège en qualité de membre du Comité national et de la commission de propagande et occupe parallèlement la fonction de directeur du centre d'études et de documentation du PSC. Si c'est le Comité national qui a la mainmise sur le fond de la plate-forme électorale, l'instance dirigeante du PSC est néanmoins extrêmement attentive aux diverses suggestions de la commission de propagande et notamment en ce qui concerne la forme que celle-ci doit prendre.¹² Sur ce point, deux personnalités vont particulièrement influencer la mise en forme de la plate-forme électorale ainsi que, dans la foulée, la mise en valeur des différentes promesses électorales chocs qui en seront extraites : le publicitaire Louis Darms, engagé dès la fin mai 1957 par la commission de propagande pour réaliser l'orchestration optimale des moyens psychologiques et techniques destinés à la mise en valeur des positions politiques retenues¹³, et le secrétaire national du PSC Rick Vermeire. Ce dernier fit un stage d'étude en 1957 au bureau de la propagande de la CDU, le parti démocrate-chrétien allemand, à Bonn et en revint avec des idées très proches de Louis Darms, à savoir, notamment, la mise en valeur de promesses électorales simples qui expriment le désir du plus grand nombre et l'utilisation de slogans marquants.¹⁴

¹² Cet état de fait est souligné lors des réunions de la commission de propagande des 18 octobre 1957 et 11 février 1958 (*Ibid.*, Procès-verbaux des réunions de la commission de propagande des 18 octobre 1957 et 11 février 1958).

¹³ *Ibid.*, Procès-verbal de la réunion de la commission de propagande du 27 mai 1957.

¹⁴ *Ibid.*, Document de travail du 23 août 1957 : « Thèmes, moyens et méthodes de propagande de la C.D.U. » et procès-verbal de la réunion de la commission de propagande du 23 septembre 1957.

Si les réflexions autour de la concrétisation de la plate-forme électorale débutent dès le début de l'année 1957¹⁵, c'est avant tout durant le premier trimestre de l'année 1958 que le gros du travail est réalisé. En effet, la commission de propagande estime qu'il existe un danger à la mise en lumière trop rapide des thèmes de campagne comme elle le souligne en mars 1957 : « Il faut éviter d'exposer des thèmes programmatiques précis trop tôt afin de ne pas forcer la détermination des thèmes de la campagne électorale. Il faut éviter l'emballement des militants sur l'un ou l'autre thème qui ne serait pas du tout indiqué pour l'ensemble de l'opinion au cours de la campagne »¹⁶. Six mois plus tard, la position de la commission de propagande n'a pas véritablement évolué comme le précise le procès-verbal de la réunion du 18 octobre 1957 : « Nous sommes encore trop loin du climat et des éléments de fait de la campagne électorale proprement dite pour fixer dès à présent les thèmes de la plate-forme et leur expression définitive »¹⁷. À l'occasion du congrès PSC de Bruxelles des 14 et 15 décembre 1957, Robert Houben, qui présente une ébauche de programme électorale, se voit obligé de justifier la non-divulgateion de la plate-forme électorale du Parti : « Je sais très bien que d'aucuns, poussés par une combativité louable et justifiée, auraient préféré entendre annoncer la plate-forme électorale. Après réflexion tout le monde se rendra néanmoins compte qu'actuellement ce serait prématuré. Le Comité national proclamera au moment opportun cette plate-forme sur la base du programme »¹⁸. C'est finalement au début du mois de janvier 1958 que la commission de propagande, après avoir estimé que les

¹⁵ Si les réflexions autour de l'élaboration de la plate-forme électorale débutent près d'un an et demi avant la tenue des élections, c'est notamment car, au début de l'année 1957, le PSC craint la tenue d'élections anticipées comme nous l'avons détaillé dans la première partie de cette étude (<http://www.cpcp.be/publications/psc-elections-juin-1958>)

¹⁶ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Note de travail : « Préparation des cadres et des militants du Parti ».

¹⁷ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Procès-verbal de la réunion de la commission de propagande du 18 octobre 1957.

¹⁸ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier A_I_a_013, Treizième congrès du PSC-CVP « La lutte pour l'avenir commence aujourd'hui ».

élections devraient finalement se tenir entre la mi-mai et début juin 1958, jugera que le temps est venu de mettre sur pied la plate-forme électorale du PSC.¹⁹

Afin que la plate-forme électorale colle au plus près des aspirations des membres et sympathisants PSC ainsi que de la population générale, la commission de propagande va proposer au Comité national la réalisation d'une enquête interne ainsi que d'un sondage d'opinion auprès d'un panel d'électeurs. En effet, pour la commission, certaines erreurs du passé ne doivent pas se reproduire : « Ce qui compte ce sont les croyances, les aspirations et les besoins de l'électeur. Évitions l'erreur de 1954 qui n'a pas assez pris en compte le terrain »²⁰. À cet effet, à la mi-septembre 1957, une enquête est lancée auprès des cadres et des arrondissements PSC par le biais du périodique *Directives du PSC aux sections locales*. Celle-ci a pour but de déterminer les thèmes auxquels le public est le plus sensible en vue d'y répondre au sein de la plate-forme électorale. Près de 4 500 personnes, 2 500 flamands et 2 000 francophones, sont consultées via un questionnaire reprenant une liste de thèmes pour lesquelles il leur est demandé d'établir un ordre de préférence et de donner quelques suggestions propres.²¹ Parallèlement, le 3 janvier 1958, le Comité national donne son accord pour le lancement d'une enquête de motivation par l'entremise d'une filiale belge de la firme américaine Knowland. À cet effet, un budget est dégagé pour effectuer un sondage d'opinion auprès de 200 citoyens indécis de l'agglomération bruxelloise.²² Les résultats de cette enquête, présentés lors de la réunion de la commission de propa-

¹⁹ Le procès-verbal de la réunion de la commission de propagande du 18 janvier 1958 stipule : « Il convient d'inviter les instances responsables à activer l'élaboration de la plate-forme électorale » (Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Procès-verbal de la réunion de la commission de propagande du 18 janvier 1958)

²⁰ *Ibid.*, Document de travail : « Note pour le Comité national en vue des élections ».

²¹ *Ibid.*, Document de travail : « Inventaire des supports techniques des moyens de propagande à obtenir par les arrondissements ». C'est la problématique scolaire, et en particulier l'importance de l'égalité de traitement entre le réseau libre et officiel, qui arrive en tête des préoccupations.

²² *Ibid.*, Procès-verbaux des réunions de la commission de propagande des 3 et 7 janvier 1958.

gande du 17 février 1958, révèlent une double préoccupation des indécis : l'avenir de leurs enfants et le souci de leurs vieux jours. Par ailleurs, d'autres éléments en ressortent : la sensibilité particulière de l'opinion à un plan d'action et à une équipe d'hommes pour l'exécuter, l'importance de faire des promesses concrètes et réalisables ou encore la nécessité de veiller à concilier habilement dans la présentation de la plate-forme électorale l'intérêt de chacun et l'intérêt de tous.²³ Comme nous le verrons par après, ces différentes conclusions seront bien prises en compte par le Comité national et la commission de propagande.

Fort de ces enseignements, la plate-forme électorale du PSC est finalisée à la mi-mars 1958.²⁴ Sur suggestion de la commission de propagande, le Comité national décide que celle-ci sera rendue publique à l'occasion d'une réunion extraordinaire du conseil général du PSC prévue le 26 avril 1958.²⁵ Si le Parti souhaite conserver l'effet de surprise jusqu'à cette date, il va néanmoins faire preuve de réactivité afin de garder la paternité exclusive d'une de ses promesses phares : l'abaissement de la durée du service militaire.²⁶ Ainsi, à l'occasion de la réunion du Comité national du 19 avril 1958, une source informe l'instance dirigeante du PSC que le Parti Socialiste Belge (PSB) compte incessamment sous peu annoncer qu'ils défendront le passage de la durée du service militaire de 18 à 12 mois et qu'une intense communication à ce

²³ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Procès-verbal de la réunion de la commission de propagande du 17 février 1958.

²⁴ Archives du CPCP, Collection des périodiques du PC/PSC-CVP/cdH, Dossier B_I_a_010, Temps Nouveaux du 22 mars 1958.

²⁵ Dès le 11 février 1958, la commission de propagande du PSC estime qu'une proclamation lors d'un conseil général extraordinaire permettra une large diffusion, notamment dans la presse, du contenu de la plate-forme électorale du PSC (Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Procès-verbal de la réunion de la commission de propagande du 11 février 1958)

²⁶ En Belgique, dans le contexte de la guerre froide, le service militaire obligatoire de 24 mois est instauré en 1951. En 1958, à la veille des élections, celui-ci est de 18 mois. Le PSC, dans le cadre de sa campagne électorale 1958, va proposer de l'abaisser à 12 mois. Pour plus d'informations relatives à la question de l'instauration du service militaire de 24 mois en Belgique, vous pouvez notamment vous référer à notre première « Étude du CAD » qui traite de cette problématique. (<http://www.cpcp.be/publications/etudes-cad-service-militaire>)

sujet sera réalisée à l'occasion des différents meetings socialistes du 1^{er} mai. Devant cet état de fait et à la suite d'une prise de contact avec la commission de propagande qui souligne que prendre de vitesse ses adversaires est une des clés du succès électoral, le Comité national du PSC décide de publier immédiatement un communiqué de presse annonçant la promesse électorale du PSC de défendre l'abaissement de la durée du service militaire à 12 mois.²⁷ Dans la foulée, une affiche électorale sur cette thématique est placardée dans tout le pays près de deux semaines avant l'échéance fixée initialement. Celle-ci, représentant un milicien heureux de rentrer dans sa famille et qui est visualisable [ici](#), est une parfaite illustration de la mise en application des principes dégagés par la commission de propagande du PSC. En effet, par le biais d'une formule ramassée, le Parti promet sans détour l'abaissement de la durée du service militaire à 12 mois alors que le PSC était divisé entre les tenants de la promesse formelle et ceux qui voulaient indiquer dans le slogan que sa réalisation dépendrait d'une réforme préalable de l'armée et du recrutement de nombreux volontaires.²⁸ Au final, le Comité national estimera que la décision prise fut la bonne étant donné que la plate-forme socialiste dévoilée quelques jours plus tard prônera l'abaissement du service militaire à 15 mois, laissant par conséquent au seul PSC l'avantage de faire une promesse électorale plus à même de séduire une large partie de la population.²⁹



Comme prévu, la plate-forme électorale du PSC est rendue publique le 26 avril 1958 à l'occasion d'un conseil général du PSC lors duquel Pierre Wigny, président de la commission de propagande, en assure la présentation. Le texte, consultable au sein de l'annexe 1, prend la forme d'un plan concret bien agencé, concis et fourmillant de slogans percutants. On constate également l'utilisation de procédés permettant de préserver l'attention du lecteur et d'attirer son regard sur les parties charnières de la plate-forme : encadrement de parties de textes, utilisation du texte gras

²⁷ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier B_I_007, Comité national 1958, Procès-verbal de la réunion du Comité national du 19 avril 1958

²⁸ Courrier hebdomadaire du CRISP, *Notes sur la campagne du PSC en 1958*, 1959.

²⁹ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Section « Regards sur les partis adverses ».

ou encore rédaction de certaines parties en majuscule. Cette mise en forme réalisée par les services techniques du PSC relève de recommandations précises de la commission de propagande.

Sur le plan du contenu, trois axes se dégagent :

- Le retour à la liberté, à l'égalité, à la vraie démocratie ;
- Un travail assuré, un travail mieux payé ;
- Une sécurité réelle pour le progrès et la prospérité de la nation.

Le premier axe, qui constitue une des clés de voûte de la campagne du PSC, fait référence au programme scolaire du PSC qui promet de mettre fin à la guerre scolaire en assurant pour tous les parents la liberté et l'égalité réelles dans le choix de l'école de leurs enfants ainsi que l'égalité de traitement entre le réseau libre et officiel. Parallèlement, différentes promesses électorales concrètes, à l'instar de l'enseignement gratuit jusque 18 ans, sont précisées. Au sein de cet axe, divers principes de liberté et d'égalité chers au PSC sont également soulignés : à travail égal, salaire égal pour les femmes, égalité des contribuables qu'ils habitent la ville ou la campagne, garantie d'une carrière de fonctionnaire défendue contre l'arbitraire politique...

Les deuxième et troisième axes développent quelques pans du « plan-clef » du PSC en matière économique et sociale en agencant les mesures proposées par catégorie professionnelle (ouvriers, agriculteurs, indépendants) et classe d'âge (étudiants, classe moyenne active et pensionnés). Parallèlement, d'autres thématiques y sont abordés : réduction de la durée du service militaire, liquidation des séquelles de la répression et de l'épuration, ou encore la politique coloniale et européenne. Il est intéressant de préciser que la commission de propagande du PSC avait insisté sur l'importance de développer à part l'intégralité du programme économique et social du PSC afin d'éviter une trop grande technicité qui aurait rendu la plate-forme électorale moins accessible. C'est ainsi que, dans la foulée de la proclamation de la plate-forme électorale, le PSC, parallèlement à la publication d'un fascicule, organise le 7 mai 1958 une réunion d'information à laquelle sont conviés de nombreux journalistes. À cette occasion, l'ancien

Premier ministre Gaston Eyskens présente « Le plan-clef de prospérité économique et sociale du PSC » qui détaille les propositions résumées au sein de la plate-forme électorale.³⁰

Au sein de la presse de tendance sociale-chrétienne, les réactions suite à la divulgation de la plate-forme électorale du PSC s'avèrent positives. Ainsi, *Le Rappel* souligne : « Les projets du PSC répondent à des cas très concrets. Ils s'appuient sur des réalités que ressentent les vrais défenseurs de la liberté ». De son côté, pour la *Gazette de Liège*, ce qui frappe le plus dans la plate-forme du PSC c'est « la constante préoccupation de pourvoir en tout et pour tout au bien commun des divers éléments de la population considérée sans aucune discrimination »³¹. Il est intéressant de constater que ces observations journalistiques concordent parfaitement avec les conclusions dégagées par l'enquête de motivation de la firme Knowland. À contrario, du côté du PSB, les critiques se font acerbes. Ainsi, lors d'un meeting organisé le 1^{er} mai 1958 à l'occasion de la fête du Travail, le Premier ministre Achille Van Acker s'exprime en ces termes : « Avec quel programme le PSC se présente-t-il aux élections ? Il promet les douze mois. Nous ne les promettons pas, mais je dis : nous diminuerons le service militaire chaque fois que ce sera possible. Le PSC envisage, par ailleurs, de porter les pensions à 36 000 Fr. Nous ne le promettons pas, mais le peuple sait que socialisme est synonyme de pension »³². Pour la commission de propagande, cette intervention du Premier ministre dénote le malaise du PSB devant les propositions chiffrées et électoralement porteuses du PSC.³³

À la suite de la divulgation de la plate-forme électorale du PSC, le Comité national va donner mandat à la commission de propagande pour y extraire les promesses électorales les plus concrètes et les plus susceptibles de remporter l'adhésion de la population

³⁰ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Section « Programmes »

³¹ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Bulletin de presse du 29 avril 1958.

³² *Ibid.*, Bulletin de presse du 2 mai 1958.

³³ *Ibid.*

et d'en assurer la mise en valeur par les moyens de propagande qu'elle juge les plus adéquats.³⁴ Suite à un processus de réflexion entamé avant la proclamation de la plate-forme et avalisé par le Comité national, cinq promesses électorales, non exhaustives mais devant faire office de vitrine principale de la campagne du PSC, vont être sélectionnées : la paix scolaire, l'enseignement gratuit jusqu'à 18 ans, la réalisation du « plan-clef », la limitation du service militaire à 12 mois et la pension à 36 000 Fr.³⁵ Par ailleurs, faisant suite aux conclusions de l'enquête Knowland qui mettait en lumière la sensibilité particulière de l'opinion à l'incarnation d'un projet électoral par une équipe d'hommes à même de l'exécuter, le Comité national et la commission de propagande décident que deux personnalités sociales-chrétiennes incarneront visuellement la campagne : le président du PSC, Théo Lefèvre, et l'ancien Premier ministre, Gaston Eyskens, qui fera office de premier ministrable par son incarnation du « plan-clef ». Il est d'ailleurs frappant de constater que seules ces deux personnalités du PSC seront représentées sur certaines affiches électorales.³⁶

En interne, à la suite de la victoire électorale du PSC lors des élections législatives du 1^{er} juin 1958, on estimera que la plate-forme mise en place et les promesses électorales phares qui y ont été dégagées auront contribué au succès rencontré. Ainsi, à la veille des élections communales du 12 octobre 1958, le sénateur Paul de Stexhe s'exprime en ces termes : « Avant le 1^{er} juin, le Parti a dressé une plate-forme électorale solide, mûrement réfléchie, cohérente dans le fond, bien présentée dans la forme et nous aurions souhaité pouvoir nous inspirer de cet exemple remarquable »³⁷.

³⁴ Nous reviendrons sur les moyens de propagande utilisés par le PSC dans la troisième partie de cette étude.

³⁵ Quelques reproductions de propagande visuelle sur ces thématiques, issues de nos collections, sont reprises au sein de l'annexe 2. Par ailleurs, une affiche relative à la promesse électorale d'augmenter les pensions est visualisable [ici](#).

³⁶ Une première affiche électorale intégrant le président du PSC, Théo Lefèvre, est visualisable [ici](#). Une seconde affiche électorale intégrant l'ancien Premier ministre, Gaston Eyskens, systématiquement lié au « plan-clef », est visualisable [ici](#).

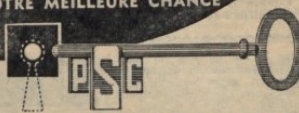
³⁷ Archives du PCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier A_II_006, Conseil général du PSC du 17 septembre 1958, Discours de Paul de Stexhe.



ça doit changer !

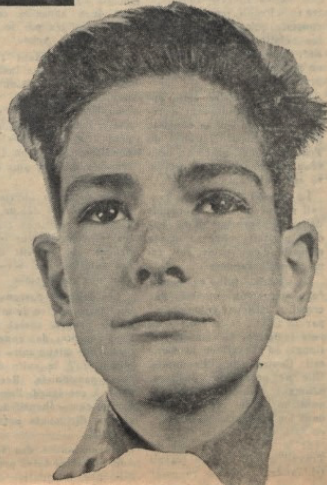


Gaston EYSKENS :
"LE PLAN-CLEF
 DE PROSPERITE ECONOMIQUE
 EST VOTRE MEILLEURE CHANCE"

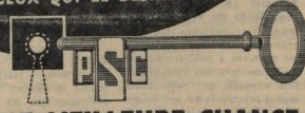


VOTRE MEILLEURE CHANCE

ça doit changer !

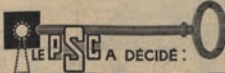



ETUDES GRATUITES
JUSQU'A 18 ANS
ACCES A L'UNIVERSITE
POUR TOUS
 CEUX QUI LE DESIRENT



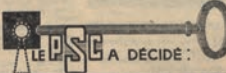

VOTRE MEILLEURE CHANCE

LE PSC A DECIDE :

PAIX SCOLAIRE

LE PSC A DECIDE :

LE PLAN-CLEF
ANTI-CHOMAGE

Annexes 2 : Archives du CPCP, Collection des affiches électorales et des visuels du PSC, Propagande liée aux promesses phares extraites de la plate-forme électorale du PSC.

B. L'instauration d'une identité visuelle et de slogans récurrents propres à la campagne du PSC

Dès l'entame de ses travaux, la commission de propagande va se pencher sur les facteurs pouvant expliquer ce qu'elle estime être l'échec de la propagande du PSC lors de la campagne menée à l'occasion des élections législatives du 11 avril 1954. À cet égard, un constat, considéré comme essentiel, est établi : une identité visuelle et un leitmotiv lexical n'ont pas véritablement incarné la campagne du Parti.³⁸

Prenant en considération ces conclusions, la commission de propagande va se montrer soucieuse de donner une identité forte à la campagne électorale du PSC. Sur ce plan, différentes solutions vont être étudiées dès mai 1957 à la suite de l'embauche du publicitaire Louis Darms. Parmi celles-ci, l'une d'entre elles retiendra particulièrement l'attention de la commission de propagande. Ainsi, il est envisagé que trois personnages, Pierre (P), Suzanne (S) et leur jeune fils Christian (C) forment le centre permanent de toute la campagne. Ceux-ci, existant en chair et en os, devaient incarner le ménage consommateur et réaliser des tournées dans tout le pays à l'occasion desquelles ils devaient chanter et échanger avec les citoyens. L'idée centrale était que ce ménage type, bilingue et sans conscience de classe, soit connu et reconnu avec sympathie dans la population. L'objectif pour le PSC était de permettre l'identification de chacun avec un membre de ce ménage dont l'un était wallon et l'autre flamand, l'un incroyant, l'autre pratiquant, ou encore l'un de père ouvrier et l'autre de famille commerçante. Ainsi, selon la commission de propagande, tous les thèmes de campagne du PSC pouvaient s'incarner réellement au sein de ce jeune ménage représentant les différents groupes sociaux intéressés par le PSC.³⁹ Pour assurer la promotion de ces

³⁸ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Note de travail : « Le fonctionnement et l'activité de la commission de propagande ».

³⁹ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Note de travail : « Incarnation de l'électeur ».

trois personnages, la commission de propagande envisage des mesures chocs : affiches de 20 m² sur les routes et au sein des communes, campagne de publicité par avions, production de disques microsillons sur lesquels les voix des protagonistes seraient enregistrées, ou encore des arrivées en hélicoptère du trio sur différents sites.⁴⁰ Néanmoins, cette idée sera abandonnée, le Comité national, et en particulier le président du PSC Théo Lefèvre, jugeant le projet trop original, complexe à mettre en œuvre et risqué stratégiquement.⁴¹

C'est finalement en février 1958 que le Comité national va avaliser une proposition de la commission de propagande du PSC consistant en l'adoption d'un symbole devant incarner la campagne : l'insigne de la clé.⁴² Au cours de la réunion de la commission de propagande du 11 mars 1958, il est décidé que l'insigne de la clé ne sera pas seulement un leitmotiv graphique ou oral mais qu'elle sera également matérialisée.⁴³ Pour la commission de propagande, le symbole de la clé constitue un emblème fort, capable de frapper les esprits, comme le souligne son président Pierre Wigny à l'occasion du conseil général du 26 avril 1958 où est présenté l'insigne de la campagne qui s'affiche au-dessus de l'orateur : « La clef c'est le moyen d'en sortir, d'échapper à cette atmosphère empoisonnée par quatre années d'injustices et d'erreurs [sous le gouvernement Van Acker]. La clef, c'est aussi le moyen d'entrer dans la Belgique aérée dont nous rêvons. Autrefois, les clefs d'une ville étaient remises au vainqueur. Gardez ces clefs pendant quarante jours, Messieurs les Présidents d'Arrondissements, et préparez-vous à les remettre au gouvernement social-chrétien qui,

⁴⁰ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Note de travail : « Propaction 1958 ».

⁴¹ *Ibid.*, Procès-verbal de la réunion de la commission de propagande du 13 juin 1957.

⁴² *Ibid.*, Procès-verbal de la réunion de la commission de propagande du 28 février 1958. Il est intéressant de constater que, dès la réunion de la commission de propagande du 18 octobre 1957, l'insigne de la clé est envisagé comme symbole de la campagne du PSC.

⁴³ *Ibid.*, Procès-verbal de la réunion de la commission de propagande du 11 mars 1958.

pendant quatre ans, dirigera la Belgique ! [...] La clef c'est la solution et la solution c'est le PSC ! [...] Avec la clef PSC dès demain vous ouvrirez la porte de votre avenir ! »⁴⁴.

Une fois acté que cet insigne incarnera la campagne du Parti Social-Chrétien, un travail est effectué par les services techniques du Parti autour de la mise en forme de cette « clé PSC » qui se doit de se charger d'une symbolique particulière. Ainsi, le paneton, permettant de déverrouiller la serrure, intègre le sigle PSC et l'extrémité de la clé se compose d'une serrure dont le montant supérieur prend la forme d'une case de bulletin de vote.⁴⁵ L'image véhiculée est claire : le vote PSC est la solution aux problèmes actuels et permettra d'ouvrir la porte de l'avenir et de tous les possibles. Suite à ce travail de mise en forme, la commission de propagande va souligner l'importance que ce symbole soit intégré à la majorité des supports graphiques produits par le PSC. Ainsi, par exemple, la quasi-totalité des affiches électorales produites durant la campagne incluront la « clef PSC », tout comme le texte officiel de la plate-forme du Parti. Parallèlement, la commission de propagande obtient l'accord du Comité national pour matérialiser ce symbole sous la forme de grandes enseignes, utilisées notamment lors de meetings, mais également de petites « clefs des chances » qui seront largement distribuées.⁴⁶ Enfin, la commission de propagande va mettre sur pied une série de slogans intégrant le terme « clef » qu'il est demandé au service de presse et d'information d'intégrer le plus possible dans leurs publications et aux orateurs dans leurs discours : « Le PSC est la clef de votre avenir », « Le PSC est la clef de votre meilleure chance », « Le plan-clef est prêt », ou encore « Prenez dimanche la clef des chances ! ». La commission de propagande insistera régulièrement sur la nécessité de diffuser le plus largement possible ces

⁴⁴ Archives du CPCP, fonds du Parti Social-Chrétien, dossier A_II_005, Conseil général du PSC du 26 avril 1958, Discours de Pierre Wigny.

⁴⁵ Une représentation de la « Clef PSC » est visualisable au sein de l'annexe 3.

⁴⁶ Archives du CPCP, fonds du Parti Social-Chrétien, dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Note de travail : « Note sur la propagande ».

slogans, comme le souligne Pierre Wigny à l'occasion d'une réunion : « Il faut répétez souvent le mot clef qui est le symbole de notre campagne ! »⁴⁷.

Conjointement à la « clef PSC », la commission de propagande va préconiser l'utilisation de symboles moins récurrents mais également considérés comme porteurs. Ainsi, par exemple, dans certaines affiches, le chiffre deux renvoyant au numéro de la liste attribuée au PSC dans le cadre des élections va être amalgamé avec le « V de la Victoire » incarné peu de temps auparavant par la figure de Winston Churchill.⁴⁸ Une nouvelle fois, l'idée véhiculée est claire : voter pour la liste 2 sera synonyme de victoire. Par ailleurs, la commission de propagande, en concertation avec le Comité national, va adopter un slogan général pour la campagne qui sera largement diffusé : « PSC votre meilleure chance ! »⁴⁹. Enfin, on peut également pointer le travail réalisé autour de la notion de « voix ». Pour celle-ci la commission met sur pied une propagande liant la parole du citoyen et le suffrage posé en faveur du PSC lors de l'élection sous le slogan largement diffusé : « 1958 – Vous n'avez qu'une seule voix mais le PSC la fera entendre autrement fort que n'importe quel autre parti »⁵⁰.

Parallèlement à l'utilisation de cette symbolique liée à l'espoir d'un futur meilleur incarné par le vote PSC, la commission de propagande va préconiser l'usage récurrent de slogans visant à attaquer l'adversaire politique, et notamment le bilan du gouvernement Van Acker IV. Le fil rouge de cette propagande sera l'utilisation du pronom démonstratif « ÇA » censé désigner la mauvaise gestion gouvernementale et la perspective de mettre fin à celle-ci par le biais des élections. Dans cet ordre d'idée, la commission de propagande et le Comité national décident du lancement d'une vaste campagne d'affichage nationale en février

⁴⁷ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, section : « Propagande – Textes d'allocutions ».

⁴⁸ Deux affiches électorales du PSC amalgamant le chiffre deux et le « V de la Victoire » sont visualisables au sein de l'annexe 4.

⁴⁹ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Section : « Propagande – Textes d'allocutions ».

⁵⁰ Deux exemples d'imprimés électoraux liés à la notion de « Voix » sont visualisables au sein de l'annexe 5.

1958 lors de laquelle deux affiches de grand format sont placardées dans tout le pays. Chacune des deux affiches intègre un slogan considéré comme choc par la commission de propagande à savoir pour la première : « Et ils appellent ÇA... "gouverner" ... Pour qui nous prennent-ils ? », et pour la deuxième installée un mois plus tard : « Heureusement ÇA va changer, vivement les élections ! »⁵¹. Il est intéressant de constater que ces affiches semblent avoir fait forte impression, notamment chez l'adversaire socialiste comme le souligne l'hebdomadaire *Pourquoi pas ?* en février 1958 : « Déjà des affiches électorales éclosent sur nos murs [...] Les gigantesques "ÇA" relèvent d'un sens de la publicité auquel les partis politiques ne nous avaient guère habitués. Max Buset [président du PSB] a été tellement impressionné par cette affiche qu'il lui a consacré un éditorial dans *Le Peuple* »⁵². Devant la réussite manifeste de cette campagne d'affichage, la commission de propagande du PSC va prôner l'usage massif de slogans intégrant le pronom démonstratif « ÇA » tout au long de la campagne électorale. Ainsi, on retrouve intégré à la quasi-totalité des affiches électorales du PSC placardées au printemps 1958 un bandeau reprenant les mentions « ÇA va changer » ou « ÇA doit changer ». Parallèlement, la commission de propagande, en collaboration avec les services techniques du PSC, va développer ce qu'elle appelle un « film des quatre dernières années » critiquant l'action entreprise par le gouvernement Van Acker IV entre 1954 et 1958 et portant le titre : *Et ils appellent ÇA gouverner !*⁵³. Par ailleurs, des recommandations sont également adressées au service de presse et d'information ainsi qu'aux orateurs des meetings afin qu'ils fassent un usage massif d'une série de slogans intégrant le pronom démonstratif « ÇA ». En effet, pour le président de la commission de propagande, Pierre Wiginy, l'objectif est clair : « Ces slogans constituent véritablement les charnières psychologiques de notre campagne. Il faut donc les répéter sans

⁵¹ Des reproductions, en noir et blanc, de ces deux affiches sont visualisables au sein de l'annexe 6.

⁵² Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Bulletin de presse du 28 février 1958.

⁵³ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Section : « Graphisme et Visuels ».

arrêt ! »⁵⁴. Enfin, il convient de souligner que le leitmotiv « ÇA » va être utilisé dans une des affiches phares de la campagne électorale du PSC qui illustre parfaitement la capacité de la commission de propagande à rebondir rapidement sur des faits d'actualité. Ainsi, au début du mois de mars 1958, le Comité central du Parti communiste belge annonce qu'il ne présentera pas de liste dans six provinces sur neuf et appelle indirectement à voter pour les socialistes dans ces provinces, comme le précise le secrétaire national du PCB, Ernest Burnelle, dans la presse : « Dans les trois provinces où nous présentons des candidats, nous dirons aux travailleurs votez communiste, votre vote sera efficace. Dans les autres provinces nous leur dirons votez socialistes et faites confiance aux formations ouvrières : les parlementaires socialistes finiront bien par défendre nos revendications »⁵⁵. Rapidement, la commission de propagande du PSC et le Comité national vont juger que cette information, qui pourrait renforcer le poids électoral du PSB, doit absolument être exploitée à leur avantage. En conséquence, il est décidé de produire une affiche électorale qui sera largement diffusée. Celle-ci représente une main arborant l'étoile rouge, symbole communiste par excellence, sur sa manche en train de contraindre le vote d'un électeur représenté par une autre main tenant le stylo fourni dans l'isoloir. Autour de cette représentation, un slogan est inscrit : « ÇA devient clair : les communistes donnent un solide coup de main aux socialistes et libéraux. PSC le seul rempart pour votre liberté »⁵⁶. Lors de la mise au point de cette affiche, que le Parti jugera à posteriori comme très efficace, la commission de propagande du PSC insistera sur deux points à prendre en compte concernant l'élaboration du slogan : intégrer le leitmotiv « ÇA » et lier aveuglément les socia

⁵⁴ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Note de travail : « Campagne électorale 1958 – Quelques recommandations aux orateurs ».

⁵⁵ Archives du CPCP, Collection des périodiques du PC/PSC-CVP/cdH, Dossier B_I_a_010, Temps Nouveaux du 8 mars 1958.

⁵⁶ Cette affiche électorale est visualisable au sein de l'annexe 7.

listes et les libéraux dans ce que le PSC considère être un « cartel des gauches » alors même que le PCB n'a jamais appelé à voter pour le Parti Libéral.⁵⁷

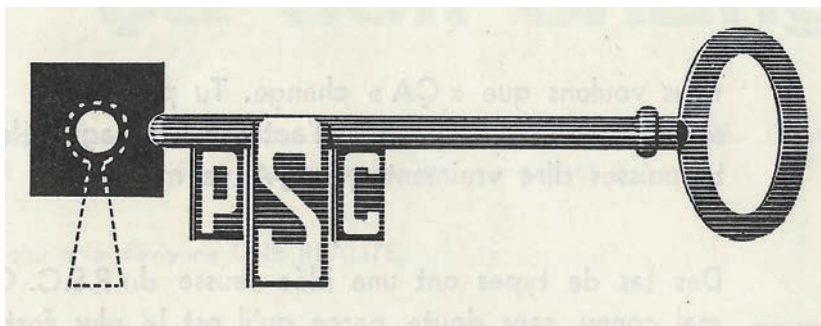
À la suite du succès électoral du PSC lors des élections législatives du 1^{er} juin 1958, le Parti considérera que la symbolique ainsi que les slogans diffusés à cette occasion se sont montrés particulièrement efficaces. Ainsi, le symbole de la clé sera réutilisé par le PSC dès les élections communales du 12 octobre 1958⁵⁸, mais également vingt ans plus tard à l'occasion des élections européennes du 11 juin 1979.⁵⁹ Pour sa part, le leitmotiv « ÇA » sera à nouveau invoqué sur des affiches électorales du PSC lors des élections législatives du 26 mars 1961.⁶⁰ À cet égard, les élections législatives du 1^{er} juin 1958 semblent être un cas assez unique dans l'histoire du PSC en matière de récupération postérieure d'éléments de propagande mis en place par le Parti pour une échéance électorale spécifique.

⁵⁷ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Section : « Graphisme et Visuels ».

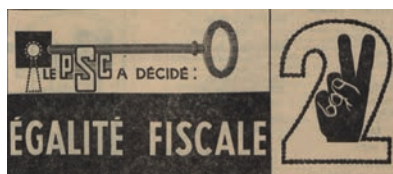
⁵⁸ Cette affiche électorale est visualisable au sein de l'annexe 8.

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ *Ibid.*



Annexe 3 : Archives du CPCP, Collection des affiches électorales et des visuels du PSC, Représentation de la « clef PSC », symbole de la campagne du Parti.



Annexes 4 : Archives du CPCP, Collection des affiches électorales et des visuels du PSC, Affiches électorales du PSC amalgamant le chiffre deux et le « V de la Victoire »



Quelle voix !



- Tu te souviens...
- Il en a fait une « vie » dès le début. Bien sûr, il sait de qui tenir ! (Evidemment, c'est dans la famille ! Toi aussi, quand tu arrives, on s'en aperçoit).
- Tu sais, quand on a une bonne voix, ça prouve qu'on est bien vivant. C'est comme aux prochaines élections : le pays va naître lui aussi à une nouvelle vie et ça s'entendra ! Ces apprentis du gouvernement vont sentir qu'on est là, et même un peu là !

'58: Vous n'avez qu'
une seule voix
mais le



la fera entendre
autrement fort
que n'importe quel autre parti

Annexes 5 : Archives du CPCP, Collection des imprimés électoraux du PSC, Imprimés électoraux du PSC liés à la notion de « Voix »



Une voix bien assurée



- Tu te souviens, la petite... à sa communion ?
- Elle chantait de tout son cœur. Sa voix se détachait nettement du groupe. (C'est vrai qu'elle a de qui tenir. Toi aussi, tu as une fameuse voix!)
- A mon avis, une voix c'est fait pour être entendu. Tu vas voir aux élections : pour une fois qu'on a quelque chose à dire... Ces farceurs du gouvernement vont savoir à qui parler !

'58: Vous n'avez qu'
une seule voix
 mais le



la fera entendre
autrement fort
 que n'importe quel autre parti

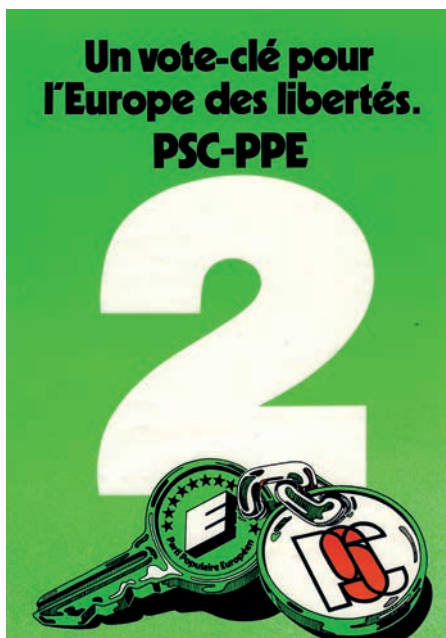
Annexes 5 : Archives du CPCP, Collection des imprimés électoraux du PSC, Imprimés électoraux du PSC liés à la notion de « Voix »



Annexes 6 : Archives du CPCP, Collection des affiches électorales et visuels du PSC, Reproductions en noir et blanc des affiches « Et ils appellent ÇA gouverner ! » et « Heureusement ÇA va changer, vivement les élections ! »



Annexe 7 : Archives du CPCP, Collection des affiches électorales et des visuels du PSC, Affiche électorale du PSC « ÇA devient clair : les communistes donnent un solide coup de main aux socialistes et libéraux. PSC le seul rempart pour votre liberté »



Annexes 8 : Archives du CPCP, Collection des affiches électorales et des visuels du PSC, Affiches électorales réalisées par le PSC à l'occasion des élections communales du 12 octobre 1958, des élections législatives du 26 mars 1961 et des élections européennes du 11 juin 1979. Deux de ces affiches réutilisent le symbole de la clé et une autre reprend à son compte le leitmotiv « ÇA »



Annexes 8 : Archives du CPCP, Collection des affiches électorales et des visuels du PSC, Affiches électorales réalisées par le PSC à l'occasion des élections communales du 12 octobre 1958, des élections législatives du 26 mars 1961 et des élections européennes du 11 juin 1979. Deux de ces affiches réutilisent le symbole de la clé et une autre reprend à son compte le leitmotiv « ÇA »

C. La mise en œuvre d'une propagande électorale variée et moderne

Après la défaite du PSC lors des élections législatives du 11 avril 1954, de nombreuses voix s'étaient élevées en interne pour critiquer le manque d'efficacité et de variété de la propagande du Parti à l'occasion de cette échéance électorale. En effet, une enquête auprès des cadres et des arrondissements du parti qui avait été menée par le biais du mensuel *Directives du PSC aux sections locales* avait débouché sur des conclusions limpides : « On reste stupéfait devant la sévérité avec laquelle les cadres et les arrondissements jugent la propagande du Parti lors de la campagne 1954 »⁶¹. C'est dans la foulée de ce constat que la commission de propagande du PSC fut instituée en janvier 1957 pour notamment pallier à ce problème et préparer le terrain en vue des prochaines élections.⁶² C'est à l'occasion de la réunion de la commission de propagande du 13 juin 1957 qu'est fixée une ligne de conduite pour la future campagne électorale : « En matière de moyens de propagande, l'accent devra être porté sur la rénovation des méthodes classiques, la variété des formes de propagande et l'usage intensif de la propagande spécialisée »⁶³. Une analyse des moyens de propagande mis en place l'année suivante dans le cadre de la campagne électorale nous permet de remarquer que cette recommandation a bien été suivie.

⁶¹ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Note de travail : « Le fonctionnement et l'activité de la commission de propagande ».

⁶² Dans le cadre de la première partie de cette étude, publiée l'année dernière, nous avons mis en lumière la manière dont la commission de propagande du PSC a anticipé en 1957 l'échéance électorale du 1^{er} juin 1958, notamment par le biais de la formation de propagandistes et la mise sur pied de campagnes d'information. (<http://www.cpcp.be/publications/psc-elections-juin-1958>)

⁶³ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Procès-verbal de la réunion du 13 juin 1957.

Avant de proposer un panorama des principaux moyens de propagande utilisés par le PSC dans le cadre de sa campagne ⁶⁴, il convient de faire une constatation qui, selon la commission de propagande, aura eu impact conséquent sur la réussite de celle-ci : lors de la campagne électorale du PSC en 1958, le Parti a en effet, contrairement aux précédentes élections, fortement fait usage de la propagande spécialisée en parallèle de la propagande destinée à la population globale. Dans la droite ligne des recommandations dégagées lors de sa réunion du 13 juin 1957, la commission de propagande va décider de sélectionner différentes catégories d'électeurs afin de les toucher spécifiquement par le biais, notamment, de lettres, journaux et tracts représentatifs de leurs préoccupations et aspirations. À la fin de l'année 1957, sept groupes de population ont été retenus : les jeunes (notamment les nouveaux électeurs et les universitaires), les ouvriers, les indépendants, les agriculteurs, les commerçants et artisans, les femmes (notamment les veuves et les célibataires) et enfin, les pensionnés et les plus de 60 ans. ⁶⁵ Afin d'identifier les électeurs issus de ces différents groupes, divers moyens vont être mis en œuvres dont, notamment, l'acquisition d'adresses auprès de certaines agences de distribution et d'organismes privés ainsi que le pointage des listes électorales par le biais des équipes locales de propagandistes mises en place en 1957. Celles-ci iront jusqu'à devoir indiquer les éléments « douteux » devant être atteint par une propagande redoublée en vue de les convaincre de voter pour le PSC. ⁶⁶ Conjointement, la commission de propagande du PSC va travailler sur les différents critères à respecter par la propagande spécialisée. À cet égard, une note résume parfaitement une série de directives à prendre en considération : « En recevant un tract spécialisé, il faut que les intéressés pensent qu'il s'agit d'une lettre personnelle et qu'ils ne se doutent pas au

⁶⁴ Le but recherché dans cette section n'est pas de présenter un panorama complet des différents moyens de propagande utilisés par le PSC dans sa campagne mais de se concentrer sur ceux privilégiés par la commission de propagande.

⁶⁵ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Procès-verbal de la réunion du 24 décembre 1957.

⁶⁶ Pour plus d'information sur ce point, on peut se référer à la première partie de cette étude. (<http://www.cpcp.be/publications/psc-elections-juin-1958>)

premier abord qu'il s'agit d'un tract électoral. L'impression doit être qu'il s'agit d'un important message personnel. Il ne faut donc jamais rédiger le tract en commençant par parler d'élections. Au contraire, il faut sélectionner une entrée en matière qui peut intéresser, sous un aspect ou l'autre, personnellement le destinataire. Par après il faut amener insensiblement son attention, sans qu'il s'en aperçoive, sur le point faisant l'objet du message. Enfin, il faut conclure par deux ou trois phrases chocs. Si ces recommandations sont respectées, l'électeur lira le tract jusqu'à la fin et restera sous l'impression des dernières phrases »⁶⁷. Parmi la propagande spécialisée adressée aux différentes catégories sélectionnées, on peut pointer l'envoi par la poste de 1 700 000 journaux miniatures (650 000 d'expression flamande et 1 050 000 d'expression française) dont le titre variait suivant le groupe auquel ils étaient adressés. Parallèlement, une lettre fut envoyée à 250 000 « dou-teux » Wallons identifiés au sein de ces groupes afin de tenter d'emporter leur adhésion.⁶⁸ Dans le contexte de la guerre scolaire, la commission de propagande du PSC va également prôner l'envoi d'un tract spécialisé auprès des parents ayant des enfants dans les écoles libres ainsi qu'aux 100 000 membres de l'association École et Famille.⁶⁹ Enfin, notons encore que la commission va recommander l'envoi d'un message spécifique aux membres du clergé ainsi qu'aux chrétiens dans les cantons où le nombre de votes PSC était inférieur au nombre de pratiquants.⁷⁰ Précisons que, a contrario, un seul tract général fut élaboré. Celui-ci, prenant la forme d'une lettre signée par le président du PSC Théo Lefèvre, fut adressé à trois millions d'électeurs.⁷¹

⁶⁷ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, « Note concernant la propagande électorale ».

⁶⁸ Courrier hebdomadaire du CRISP, *Notes sur la campagne du PSC en 1958*, 1959.

⁶⁹ Dans le contexte de la seconde guerre scolaire, l'association École et Famille milite pour la défense des intérêts de l'enseignement libre et notamment son refinancement. Pour plus d'informations sur cette association et sur les liens établis avec elle par la commission de propagande en 1957, on peut se référer à la première partie de cette étude. (<http://www.cpcp.be/publications/psc-elections-juin-1958>)

⁷⁰ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Procès-verbal de la réunion du 17 décembre 1957.

⁷¹ *Ibid.*, Procès-verbal de la réunion du 24 décembre 1957.

Parallèlement à la diffusion de cette propagande spécialisée, la commission va superviser, dans le cadre de la campagne électorale, la mise en place d'une propagande variée et, par certains aspects, moderne pour l'époque destinée à entraîner l'adhésion du grand public. En matière d'affichage, le PSC va faire preuve d'une certaine monumentalité en diffusant cinq immenses affiches différentes de 20 m² en plusieurs centaines d'emplacements que la commission de propagande avait précédemment minutieusement sélectionnés. Celles-ci, usant des recettes de la publicité moderne à l'initiative de Louis Darms, firent grande impression notamment auprès de l'adversaire socialiste comme le souligne différents journaux.⁷² Pour rappel, un important travail préparatoire avait été mené à bien dès 1957 afin de réserver les meilleurs panneaux pour l'installation des affiches électorales. Dans ce cadre, des dizaines d'agences de location, de firmes et d'entreprises, parmi lesquelles Schell, Martini, Coca-Cola, Bic ou encore Huilever, avaient été approchées afin d'envisager le prêt d'une partie de leurs panneaux le temps de la campagne électorale.⁷³ Au total, plus de 600 000 affiches de différents formats furent placardées dans tout le pays⁷⁴ avec pour thématiques principales : les douze mois de service militaire, la pension à 36 000 Fr, le coup de main des communistes au « cartel des gauches », la liste deux associée au symbole de la victoire, le « plan-clef » et, enfin, les affiches « ÇA ».

Dans l'intention de rendre compréhensible des thématiques complexes, la commission de propagande va également prôner la réalisation d'une dizaine de graphiques didactiques qui seront largement diffusés au sein des organes de presse du Parti et notamment au sein du périodique officiel du PSC *Temps Nouveaux*. Ceux-ci, toujours à l'avantage du PSC, comparent notamment la

⁷² Pour rappel, l'hebdomadaire *Pourquoi pas ?* en février 1958 notait : « Déjà des affiches électorales éclosent sur nos murs [...] Ces gigantesques "ÇA" relèvent d'un sens de la publicité auquel les partis politiques ne nous avaient guère habitués. Max Buset [président du PSB] a été tellement impressionné par cette affiche qu'il lui a consacré un éditorial dans *Le Peuple* ».

⁷³ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Note de travail : « Mesures conservatoires ».

⁷⁴ *Courrier hebdomadaire du CRISP, Notes sur la campagne du PSC en 1958, 1959.*

période des deux gouvernements sociaux-chrétiens homogènes (1950-1954) à celle du gouvernement Van Acker IV (1954-1958) en traitant de thèmes variés tels que la fiscalité, les primes à la construction d'habitations modestes, l'évolution de l'index du coût de la vie, ou encore l'investissement annuel par élève au sein de l'enseignement officiel et de l'enseignement libre.⁷⁵

Parallèlement, sur base d'une sélection réalisée grâce à l'aide de la société SODIP⁷⁶, la commission de propagande va obtenir un budget pour diffuser des annonces payantes au sein de revues et de magazines tels que *Le Moustique* ou *Paris-Match*. Par ailleurs, des petits placards constitués de slogans ou de courts faits sont également intégrés dans de nombreux quotidiens et hebdomadaires locaux grâce aux contacts établis auprès d'agences par des délégations créées à cet effet au sein des comités d'arrondissements.⁷⁷

Différents moyens de propagande considérés comme pouvant faire forte impression vont également être employés. Ainsi, la commission de propagande va appuyer la diffusion de deux films lors des différents meetings et des réunions d'information du Parti. Le premier, intitulé « Demain c'est aujourd'hui déjà » et réalisé par le Comité national pour la Défense de la Liberté et de la Démocratie⁷⁸, a pour toile de fond la guerre scolaire. Le second, dénommé « Et ils appellent ça gouverner ! », prend la forme d'un réquisitoire contre la politique menée par le gouvernement Van Acker IV entre 1954 et 1958. Une nouvelle fois, cette opération de diffusion de films pu être menée à bien grâce à différentes missions réalisées par les différents arrondissements PSC dès 1957 : réservation d'appareils de projection en 16 et 35 mm, location de salles de réunions permettant la projection

⁷⁵ Quatre graphiques utilisés durant la campagne électorale sont visualisables au sein de l'annexe 9.

⁷⁶ La société SODIP permettait notamment d'obtenir la liste des périodiques traitant d'un domaine donné.

⁷⁷ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_IL_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Procès-verbal de la réunion du 24 décembre 1957.

⁷⁸ Pour rappel, le Comité national pour la Défense de la Liberté et de la Démocratie (CDLD), fondé à l'appel du PSC, milite depuis fin 1954 pour la défense des intérêts de l'enseignement catholique.

de films...⁷⁹ Parallèlement, il est décidé de produire 2 000 disques 33 tours destinés à être utilisés au cours de réunions publiques sur lesquels sont notamment enregistrés des discours de personnalités phares du PSC.⁸⁰ Ce procédé, considéré par la commission comme un « moyen original et nouveau susceptible d'impressionner l'assistance », permettait ainsi de pallier à l'impossibilité pour les personnalités du PSC d'être présentes à l'intégralité des réunions organisées par le Parti.⁸¹ À l'approche des élections, la commission de propagande du PSC va également obtenir l'accord du Comité national pour dédier un budget à la location de camions publicitaires et de voitures radios qui vont sillonner le pays durant tout le mois de mai 1958.⁸² À cet effet, huit textes sont minutieusement élaborés pour les « speakers » chargés de réaliser des bandes sonores. Ceux-ci concernent l'enseignement, le « plan-clef », les douze mois, les employés, les pensionnés, les classes moyennes, les travailleurs et les agriculteurs.⁸³ Toujours dans l'idée de faire usage de moyens de propagande originaux, la possibilité d'investir dans de la publicité aérienne sera minutieusement analysée par la commission de propagande à l'initiative du secrétaire national Rick Vermeire. Ce dernier prônera l'utilisation de projets innovant tels que l'usage d'un avion tirant un panneau de 100 m², le largage par parachutage de petits objets promotionnels ou encore la réalisation de publicités dans le ciel par le biais d'un avion dessinant des lettres pouvant

⁷⁹ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Document de travail : « Inventaire des supports techniques des moyens de propagande à obtenir par les arrondissements ».

⁸⁰ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Procès-verbal de la réunion de la commission de propagande du PSC du 28 janvier 1958.

⁸¹ *Ibid.*, Procès-verbal de la réunion de la commission de propagande du PSC du 17 décembre 1957.

⁸² Au sein de l'arrondissement de Bruxelles, deux voitures radios vont fonctionner en permanence pendant tout le mois de mai.

⁸³ Deux exemples de textes rédigés par le PSC et enregistrés par des « speakers » pour les voitures-radio utilisées dans le cadre de la campagne électorale sont visualisables au sein de l'annexe 10.

se maintenir environ quinze minutes.⁸⁴ Enfin, la possibilité donnée par l'INR aux différents partis politiques de diffuser des spots télévisés de huit minutes durant le mois de mai 1958 poussera la commission de propagande du PSC à travailler sur ce moyen de propagande relativement neuf. Ainsi, des rencontres sont organisées avec des techniciens de la TV afin de donner à ces spots télévisés le plus de rendement possible. Ces réunions de travail sont supervisées par un trio mandaté par la commission de propagande : le secrétaire du Centre Chrétien de Télévision Jean Hallet, l'attaché de presse du PSC D. André et le chef de la section dramatique de la télévision belge Etienne Samson. Il est intéressant de constater que les trois spots télévisés diffusés par le PSC intégreront comme orateurs des membres de la commission de propagande, à savoir Léon Servais sur la thématique de la prospérité, Paul Struye sur la thématique de la liberté et Pierre Wigny sur la thématique de la victoire. Sur base des conseils glanés, différents paramètres techniques vont être intégrés à ces spots télévisés : générique musical, cartons, montages de vues filmées, plans américains et gros plans pour les présentateurs et les commentatrices, intégration d'images...⁸⁵ En effet, comme le souligne une note dactylographiée, la commission de propagande du PSC ne souhaite rien laisser au hasard : « Il y a lieu de donner une présentation originale à l'orateur éminent et même de demander à la personnalité politique de se plier à certaines exigences qui ne feront que le mettre en valeur ! Pour la bonne marche des opérations nous devons absolument prendre en considération les réflexions des techniciens ! »⁸⁶ Précisons que, parallèlement, trois émissions radiophoniques de dix minutes sur les mêmes thématiques seront montées par le PSC et diffusées sur les ondes de l'INR Une fois encore, la commission de propagande imposera certaines directives qui illustrent une volonté de ne pas laisser la moindre place à l'improvisation : « Au vu de la durée limitée des

⁸⁴ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Notes de Rick Vermeire adressées aux secrétaires généraux en date des 14 janvier et 12 mars 1958.

⁸⁵ *Ibid.*, Section « Notes et textes pour transmissions radiophoniques et interventions télévisées ».

⁸⁶ *Ibid.*, Note datée du 2 avril 1958.

émissions certaines règles doivent être respectées : 1. Exposition brève du sujet à traiter. 2. Rubrique « Qu'en pensez-vous ? » qui prend la forme d'un petit débat contradictoire autour du thème avec une interview chez elles de quelques personnalités éminentes qui peuvent être apolitiques mais également de l'homme de la rue. 3. Le point de vue de personnalités adverses. Reprendre dans leurs déclarations et leurs écrits antérieurs ce qui plaidait en faveur de la thèse PSC. Opposer leurs actes d'aujourd'hui. Les déclarations seront soulignées par des motifs sonores humoristiques et sarcastiques. 4. Quelques statistiques éloquentes prouvant l'influence néfaste des partis au pouvoir depuis quatre ans. 5. Déclaration finale d'une personnalité éminente du parti. La durée restreinte de l'émission obligera à établir une sélection très rigoureuse parmi les arguments qui devront être très percutants et être présentés à un rythme très alerte ! »⁸⁷.

Sur un plan plus anecdotique mais révélateur de la variété des moyens de propagande utilisés par le PSC dans le cadre de sa campagne électorale, la commission de propagande va envisager différents projets originaux tels que la composition d'une « Marche du PSC » et de différentes chansons décrédibilisant l'adversaire politique, ou encore la rédaction de pièces de théâtres et de sketches destinés à être joués au sein des arrondissements. Ainsi, l'une d'entre elles, intitulée *Le barrage de Mont-du-Fisque*, tourne en ridicule différentes personnalités libérales et socialistes issues du gouvernement Van Acker IV dont, notamment, le ministre de l'Instruction publique, Léo Collard, dépeint en « bouffeur de curé » et instigateur de la seconde guerre scolaire.⁸⁸ Différents cadeaux publicitaires tels que des jeux de cartes et de l'oie, des cartons de bière comprenant le sigle du PSC au verso, des décalcomanies ou même des cigares vont également être mis à l'étude par la commission de propagande. Dans cet ordre d'idée,

⁸⁷ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Note de travail : « Émission radio – campagne électorale ».

⁸⁸ *Ibid.*, Pièce de théâtre *Le barrage de Mont-du-Fisque*.

plus de 200 000 « clefs des chances », prenant la forme d'un gadget rappelant le symbole et le slogan officiel de la campagne du PSC, seront diffusées pour le seul arrondissement de Bruxelles.⁸⁹

Pour conclure ce tour d'horizon des principaux moyens de propagande utilisés par le PSC dans le cadre de sa campagne électorale 1958, il convient de préciser que le Parti fera toujours appel à la grande tradition des meetings. En effet, plusieurs centaines d'événements allant des petites réunions locales rassemblant une vingtaine de personnes aux grands meetings de masse en présence de personnalités vedettes seront organisés. Néanmoins, ce qui tranche par rapports aux dernières campagnes, c'est l'encadrement strict de ceux-ci par le biais de directives édictées par la commission de propagande. Ainsi, différentes recommandations sont adressées aux orateurs via une note diffusée par le président de la commission de propagande, Pierre Wigny : « Afin de donner le maximum de chaleur et de rendements à nos meetings, afin, d'autre part, de renforcer au maximum l'unité et la puissance de notre campagne électorale, nous vous demandons de veiller particulièrement aux points suivants : 1. Limitez autant que possible les exposés pour augmenter les contacts personnels et amicaux avec le public avant et après les meetings. 2. Débutez par la critique du gouvernement Van Acker, terminez par la plate-forme. 3. Développez notre critique à l'égard du gouvernement (on oublie vite) mais ne vous étendez pas trop sur ce que le gouvernement a mal fait. Soulignez davantage ce qu'il n'a pas fait et surtout les promesses faites dans les déclarations gouvernementales et qu'il n'a pas tenues. 4. Présentez clairement et sous formes de slogans les points précis de notre plate-forme en soulignant, pour donner confiance, qu'il s'agit d'engagements fermes

⁸⁹ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Procès-verbal de la réunion de la commission de propagande du PSC du 17 décembre 1957.

du Parti. 5. Si vous citez des chiffres, n'utilisez que les chiffres publiés dans l'aide-mémoire politique⁹⁰ mis sur pied par la commission de propagande ! »⁹¹.

Par ailleurs, la publicité apportée aux meetings fera l'objet d'une attention particulière de la commission de propagande. Ainsi, il est demandé aux secrétariats d'arrondissements de disposer d'une liste complète des adresses des journaux locaux et des correspondants de presse, qu'ils soient d'opinion sociale chrétienne ou qu'ils se présentent comme neutres, afin de pouvoir leurs adresser rapidement des communiqués avant la tenue d'un meeting. De plus, dans la foulée de l'événement, le texte dactylographié des discours, ou un résumé de ceux-ci, sont automatiquement fournis aux journalistes. Enfin, un photographe est engagé à chaque meeting de masse et ses clichés sont adressés aux journaux afin qu'ils publient un reportage photographique montrant le succès des réunions du PSC.⁹²

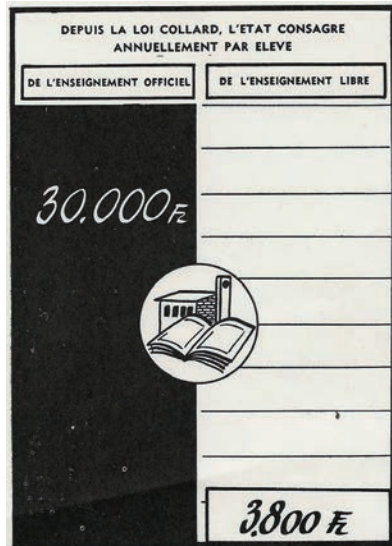
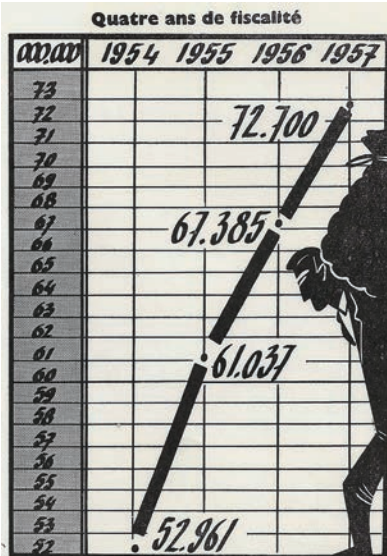
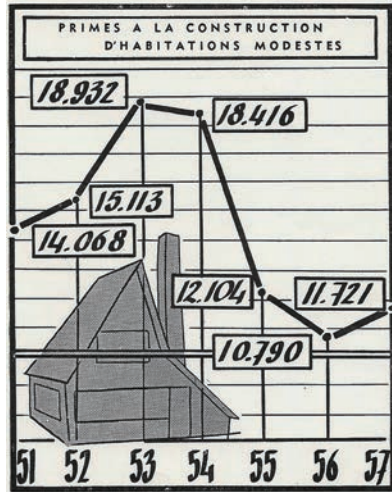
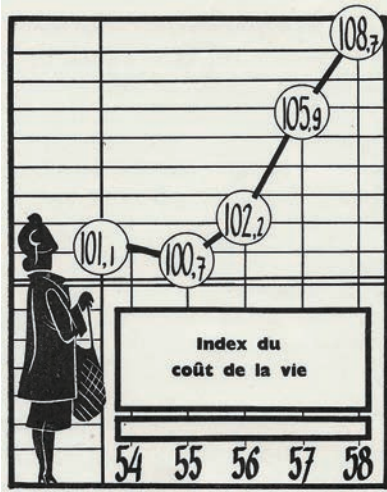
À la veille des élections, le Comité national du PSC va se montrer satisfait des différents moyens de propagande mis en place. Ainsi, à l'occasion d'un échange de vues lors de la dernière réunion de l'instance dirigeante du PSC avant l'échéance électorale, l'ancien Premier ministre Gaston Eyskens et le président de l'aile wallonne du PSC Augustin Roberti vont souligner que, selon eux, la propagande déployée par le PSC dépasse de loin celle des autres partis. À quelques jours du scrutin, le Comité national pense en effet pouvoir récolter les fruits de la campagne électorale mise en place en association avec la commission de propagande du PSC comme l'illustre la conclusion des discussions : « Nous nous attendons à un grand progrès électoral du PSC »⁹³.

⁹⁰ Pour davantage d'informations relative à la mise sur pied de cet aide-mémoire, on peut se référer à la première partie de cette étude. (<http://www.cpcp.be/publications/psc-elections-juin-1958>)

⁹¹ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Section : « Propagande – Textes d'allocution ».

⁹² *Ibid.*, Note du 13 mars 1958 sur les relations avec la presse adressée aux secrétaires d'arrondissements.

⁹³ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier B_I_007, Procès-verbal de la réunion du Comité national du 10 mai 1958.



Annexes 9 : Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Graphiques produits par la commission de propagande du PSC et diffusés dans les journaux sociaux-chrétiens.

DOUZE MOIS

(toutes catégories)

Jeunes gens qui allez entrer à l'armée ou qui êtes en train de faire votre service militaire,

Parents pour qui le séjour sous les armes de votre fils constitue une lourde charge financière,

Epouses et fiancées de miliciens,

le P.S.C. a décidé pour vous :

DOUZE MOIS de service.

Le P.S.C. a mis au point un programme de modernisation de l'armée qui lui permettra, une fois revenu au pouvoir, de ramener le service militaire à DOUZE MOIS.

Seuls, des volontaires iront encore en Allemagne.

Le P.S.C. veut que le poids de la défense nationale ne pèse plus uniquement sur quelques jeunes, mais qu'il soit supporté par tous les Belges, en fonction de leurs revenus.

C'est une réforme absolument SOCIALE !

Dès après le 1er juin, dans les délais les plus brefs, le P.S.C. instaurera les DOUZE MOIS.

FAITES- LUI CONFIANCE !

VOTEZ P.S.C. ! VOTEZ NUMERO 2.!

Annexes 10 : Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_IL_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Textes rédigés par le PSC et enregistrés par des « speakers » pour les voitures-radio utilisées dans le cadre de la campagne électorale.

E N S E I G N E M E N T

(toutes catégories)

Si vous êtes pour la victoire de la liberté et de l'égalité pour tous,
Si vous êtes pour la sécurité, le progrès, la prospérité pour tous,
Si vous êtes contre le sectarisme, les contraintes, la vie chère,
VOTEZ P.S.C. ! VOTEZ NUMERO 2. !

Le P.S.C. V E U T le P A I X S C O L A I R E dans la J U S T I C E et le P R O G R E S.
Et pour cela, il a décidé :

- Enseignement gratuit, mais non obligatoire, des garçons et des filles jusqu'à 18 ans, quelle que soit l'école qu'ils fréquentent : école officielle ou école libre;
- Des bourses plus nombreuses pour les jeunes qui sont capables de poursuivre des études universitaires.

Voilà ce que V E U T le P.S.C., le plus grand Parti du Pays,
le Parti de la LIBERTE !

Le P.S.C. a décidé de réduire le service militaire à DOUZE mois par
une modernisation de l'armée.

Il mettra FIN aux nominations partisans, au sectarisme.

Le gouvernement socialo-libéral, le gouvernement d'incapables, a conduit
le Pays au bord de la catastrophe économique et financière.

Mais C' E S T C H A N G E R. car vous voterez P.S.C.

Vous voterez numéro 2.

Annexes 10 : Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_IL_004, Elections législatives du 1^{er} juin 1958, Textes rédigés par le PSC et enregistrés par des « speakers » pour les voitures-radio utilisées dans le cadre de la campagne électorale.

CONCLUSION

Au terme de cette étude en deux parties, quel bilan tirer de l'action de la commission de propagande entre sa création en février 1957 et l'aboutissement de sa mission lors des élections législatives du 1^{er} juin 1958 ? Un constat s'impose : à l'occasion de l'échéance électorale du printemps 1958, le PSC obtient 2 465 549 suffrages, soit 342 141 votes de plus qu'en 1954.⁹⁴ Si cette percée électorale ne peut pas être exclusivement mise au profit de la commission de propagande⁹⁵, il semble certain que celle-ci a joué un rôle important dans la victoire du PSC. Ainsi, différents facteurs clés orchestrés par la commission de propagande ont très certainement participé au succès du Parti Social-Chrétien. Parmi ceux-ci, nous avons tout d'abord pointé une préparation sérieuse en amont de l'échéance électorale par le biais d'initiatives telles que l'établissement de contacts avec les milieux proches du PSC, la formation de propagandistes ou encore l'organisation de campagnes d'information. Par après, à l'aube des élections, nous avons souligné d'autres éléments décisifs tels que la mise en place d'une plate-forme électorale concrète et populaire, l'attribution d'une symbolique visuelle à la campagne du PSC, ou encore l'organisation d'une propagande variée et moderne exploitant notamment les ressources de la technique publicitaire pour faire triompher les vues du Parti.

Bien entendu, la large liberté d'action octroyée à la commission de propagande se révéla être pour le PSC un véritable pari financier. À cet égard, le PSB accusera le Parti Social-Chrétien d'avoir remporté la victoire grâce à un investissement financier au moins dix fois plus important dans une campagne marquée, selon eux, par des dépenses de plusieurs dizaines de millions de francs, montant que le Parti Socialiste belge ne se disait pas en mesure de mettre sur la table. Dans les milieux corporatifs de la

⁹⁴ DELWIT, P., *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, 2011.

⁹⁵ D'autres éléments ont également joué. On peut penser à la campagne menée par les partis adverses ou encore l'état d'esprit de la population belge dans un contexte marqué par des événements tels que la seconde guerre scolaire.

publicité, on estimera plutôt à cinq ou six millions de francs le minimum engagé par le PSC pour son action de propagande nationale durant la campagne.⁹⁶ Sur ce point, les différents budgets conservés permettent de considérer que plus de 20 millions de francs furent investis par le PSC pour ses différentes actions de propagande étalées entre 1957 et 1958.⁹⁷ En tout état de cause, le Parti Social-Chrétien semble avoir estimé que le retour sur investissement, incarné par une reprise des rênes du pays par le PSC⁹⁸, en valait la peine.

Au final, l'action de la commission de propagande du PSC sera chaleureusement saluée en interne, au point de constituer pour le Parti une référence en matière de stratégie électorale efficace.⁹⁹ Pour leurs parts, les autres partis politiques iront jusqu'à reconnaître l'efficacité de l'organisation mise en place par l'adversaire social-chrétien, à l'instar du Parti Socialiste belge qui, lors d'un congrès organisé au début de l'année 1959 pour tirer les leçons de son renvoi dans l'opposition, analysera la propagande électorale du PSC et notamment la technique publicitaire dont le Parti fit grand usage.¹⁰⁰

⁹⁶ Courrier hebdomadaire du CRISP, *Notes sur la campagne du PSC en 1958, 1959.*

⁹⁷ Archives du PCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Section : « Prévisions budgétaires ».

⁹⁸ Le poste de Premier ministre sera continuellement occupé par une personnalité sociale-chrétienne entre juin 1958 et janvier 1973.

⁹⁹ *Ibid.*, Section : « Documents post-électoraux ». Dans les années suivantes, on retrouve fréquemment des mentions au sein du PSC relatives à la propagande électorale efficace mise en place à l'occasion de l'échéance électorale du printemps 1958.

¹⁰⁰ Courrier hebdomadaire du CRISP, *Notes sur la campagne du PSC en 1958, 1959.*

BIBLIOGRAPHIE

A. Sources archivistiques

- Fonds du Parti Social-Chrétien (Archives du CPCP – Louvain-la-Neuve)
 - Dossier A_I_a_011, Onzième congrès du PSC-CVP : « Nouvelles perspectives de développement du Parti »
 - Dossier A_I_a_012 : Douzième congrès du PSC-CVP : « Un pays libre dans un monde libre »
 - Dossier A_I_a_013 : Treizième congrès du PSC-CVP : « La lutte pour l'avenir commence aujourd'hui »
 - Dossier A_II_005 : Conseil général du PSC-CVP du 26 avril 1958 : « Le programme du PSC »
 - Dossier A_II_006 : Conseil général du PSC-CVP du 17 septembre 1958 : « La préparation des élections communales »
 - Dossier B_I_007 : Comité national 1958
 - Dossier F_II_004 : Élections législatives du 1^{er} juin 1958

- Collection des périodiques du PC/PSC-CVP/cdH (Archives du CPCP – Louvain-la-Neuve)
 - Dossier B_I_a_010 : Temps Nouveaux, 1954-1958.
 - Dossier B_I_c_001 : Directives du PSC aux sections locales, 1956.

- Fonds du Parti Social-Chrétien (Archives du KADOC – Leuven)
 - Affiches électorales réalisées par le PSC dans le cadre des élections législatives du 1^{er} juin 1958.

B. Travaux et travaux sources

- CRISP, Notes sur la campagne du PSC en 1958, *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 3, no.3, 1959, pp.15-17.
- DELWIT, P., *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, 2011.
- DUJARDIN, V. ET DUMOULIN, M., *L'union fait-elle toujours la force ?*, Nivelles, 2008.
- TYSENS, J., *Guerre et paix scolaires 1950-1958*, Bruxelles, 1997.

Auteur : Thomas Smets – Archiviste-historien

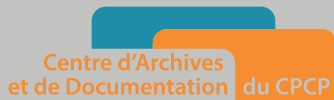
DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS ?

Le Centre d'Archives et de Documentation vous accueille sur rendez-vous du lundi au vendredi de 09h00 à 16h00.

www.cpcp.be/nos-metiers/centre-archives-documentation



Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Centre d'Archives et de Documentation du CPCP

Sentier du Goria, 2 – 1348 Louvain-la-Neuve
archives@cpcp.be

Notre catalogue en ligne : www.archives-cpcp.be



Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

Avenue des Arts, 50-Bt6 – 1000 Bruxelles
0493 94 89 43 – info@cpcp.be